



# REVISION DU PLU DE MEGEVE

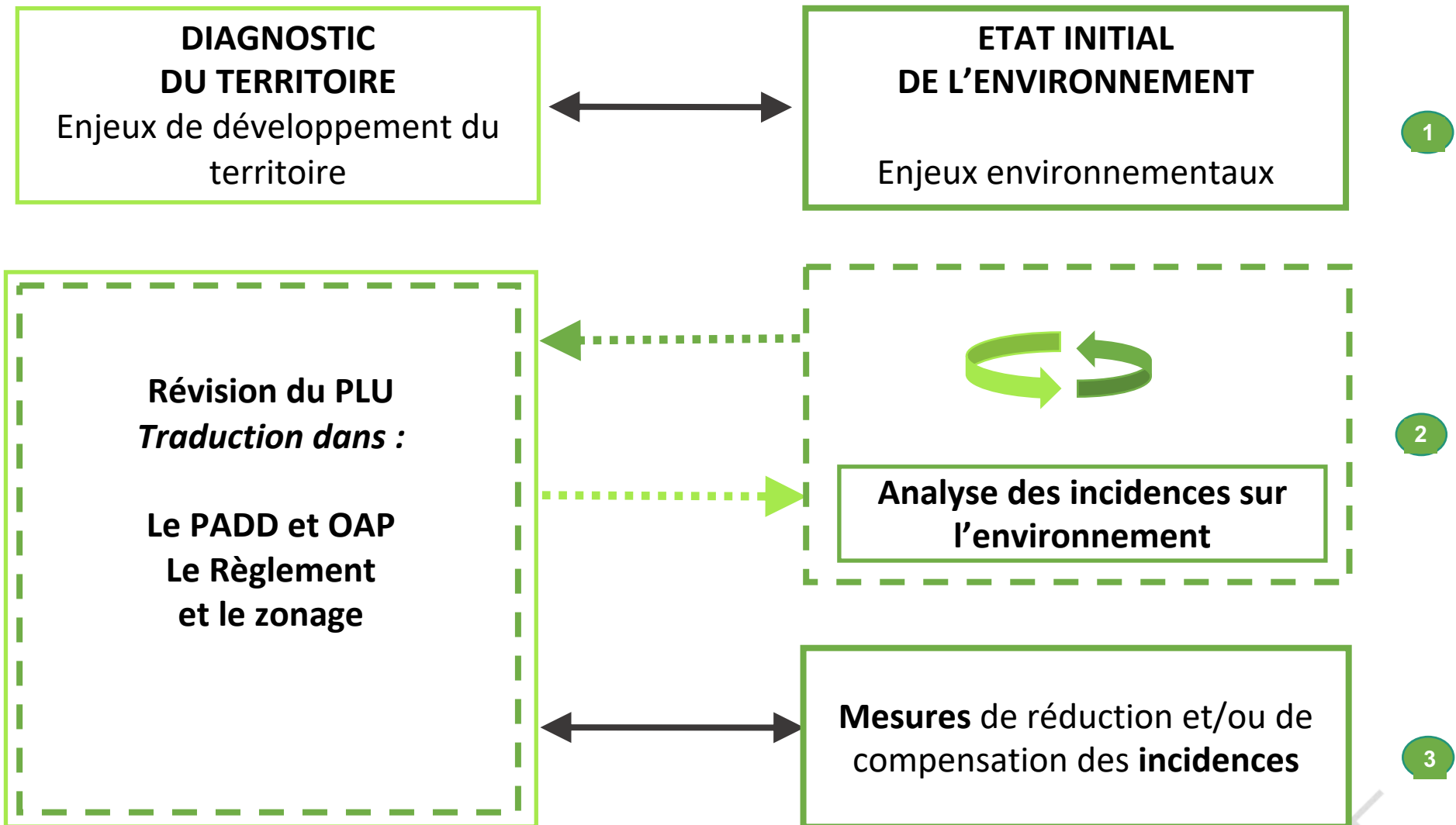
—  
SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

## Etat initial de l'environnement

DOCUMENT DE  
TRAVAIL

# 1/ La démarche d'évaluation environnementale

# La démarche d'évaluation environnementale



- **L'état des lieux sur 9 thématiques environnementales**  
*Analyse à partir des données d'inventaires et des études existantes.*  
*Consultation des personnes ressources.*
- **Biodiversité et dynamique écologique**
- **Paysage et patrimoine**
- **Ressource en eau** (*Annexes sanitaires : Nicot*)
- **Gestion des déchets**
- **Sols et sous-sols et agriculture.**
- **Qualité de l'air**
- **Ressources énergétiques, gaz à effet de serre et facteurs climatiques**
- **Exposition des populations aux nuisances sonores**
- **Risques naturels et technologiques**

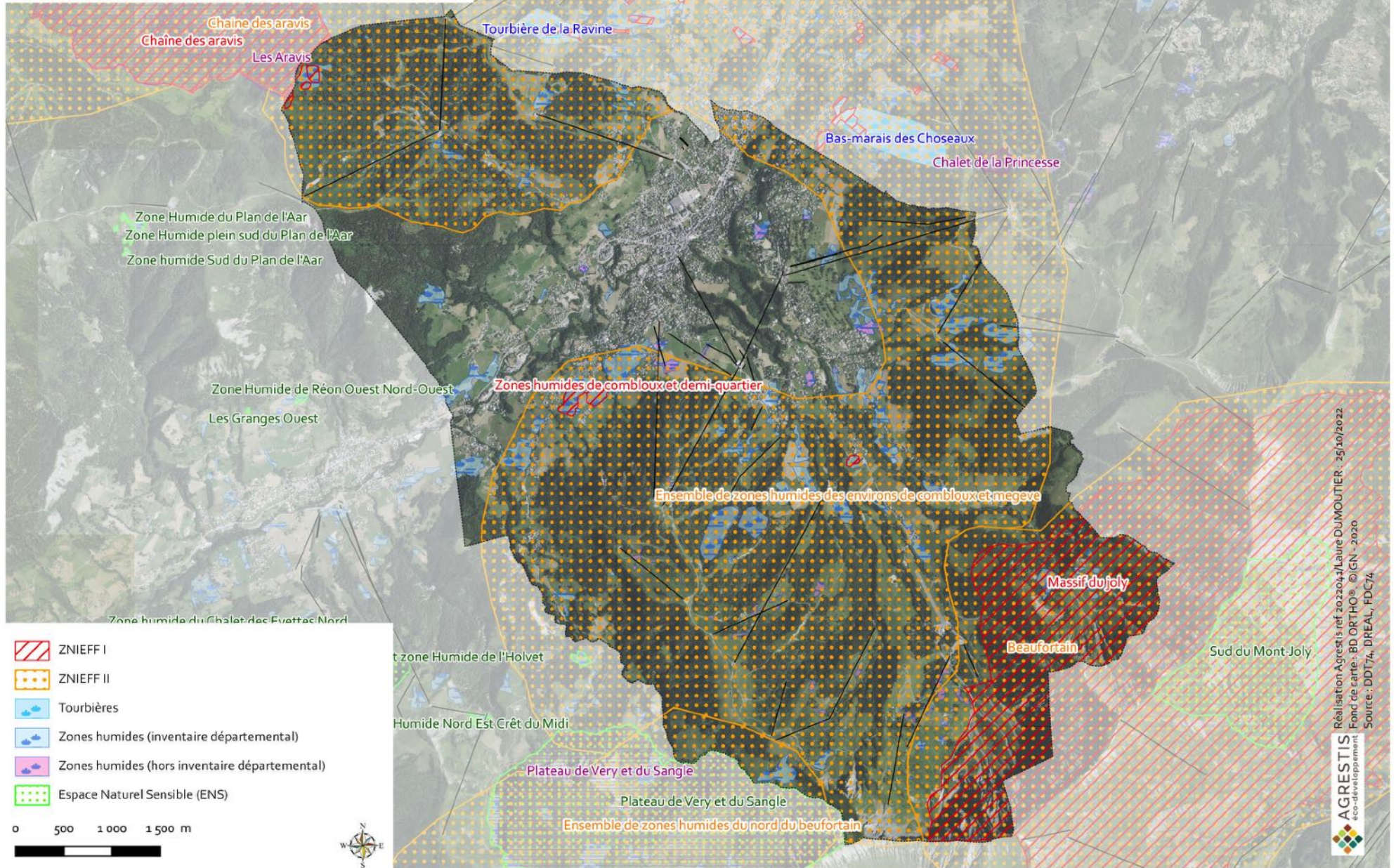
# 2/ Biodiversité et dynamique écologique



# Commune de Megève (74)

## Révision du PLU

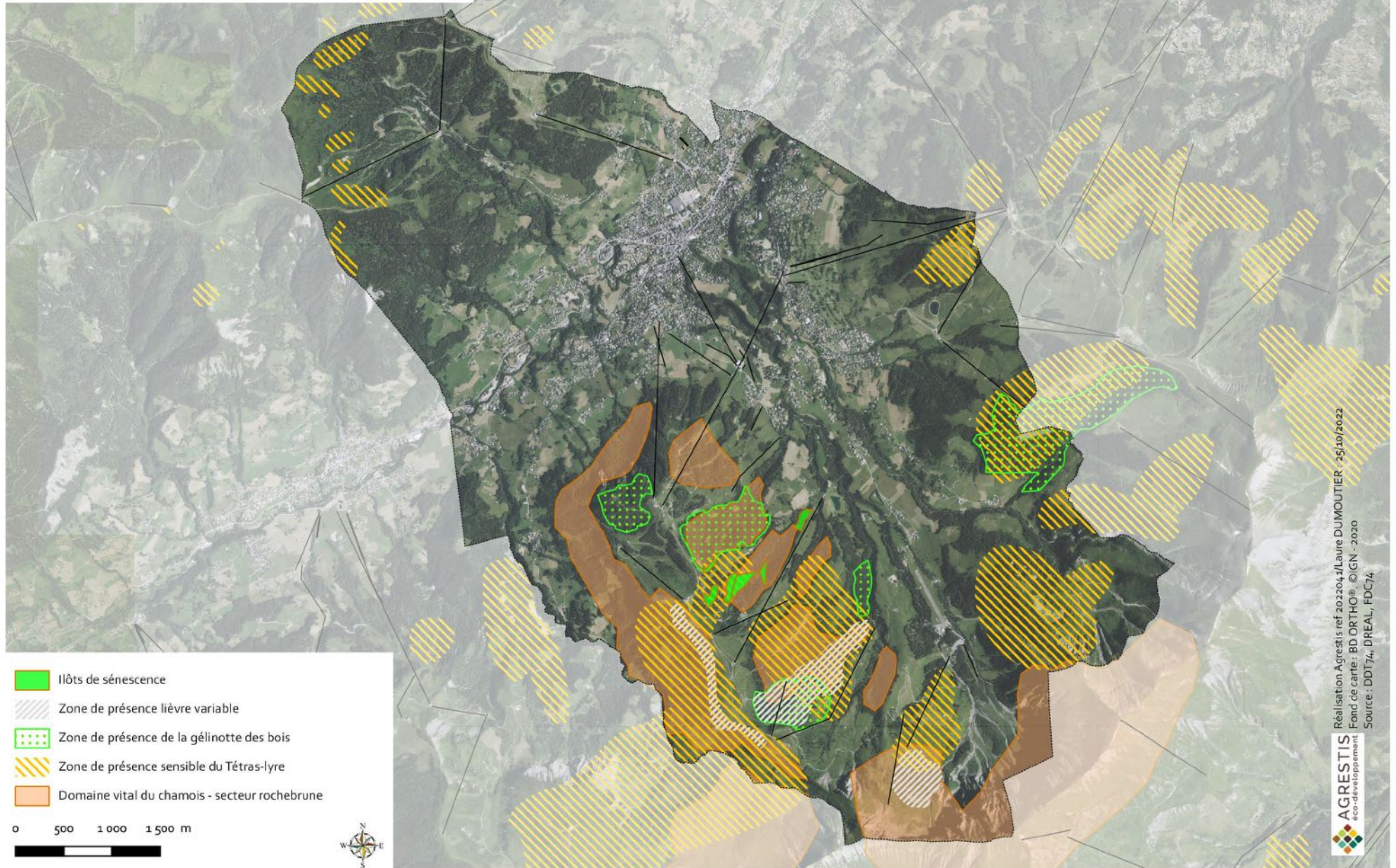
### Zones d'inventaire (1/2)



Réalisation Agrestis ref 202204/Laure DUMOUTIER - 25/10/2022  
Fond de carte : BD ORTHO© IGN - 2020  
Source : DDT74, DREAL, FDC74

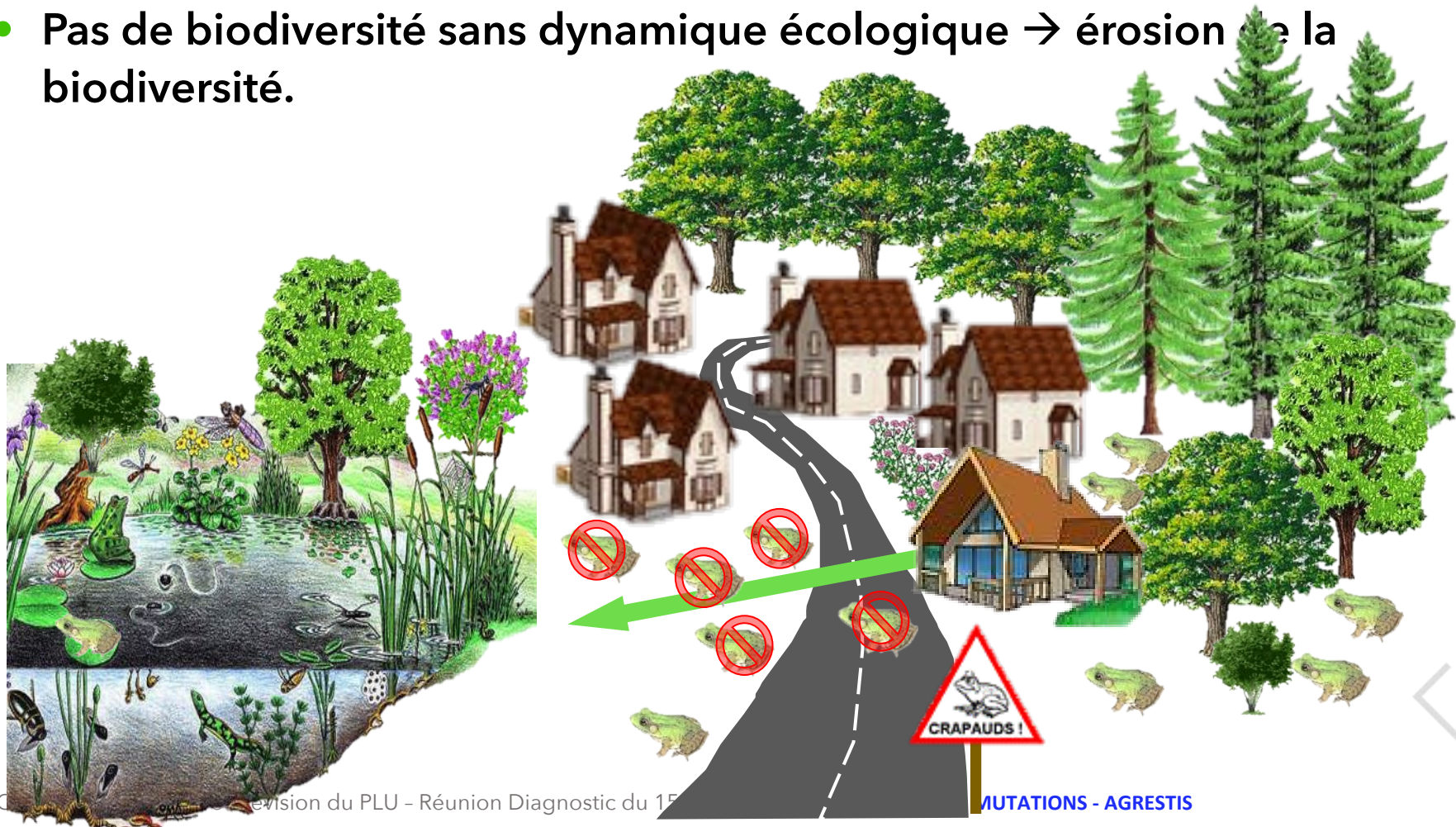






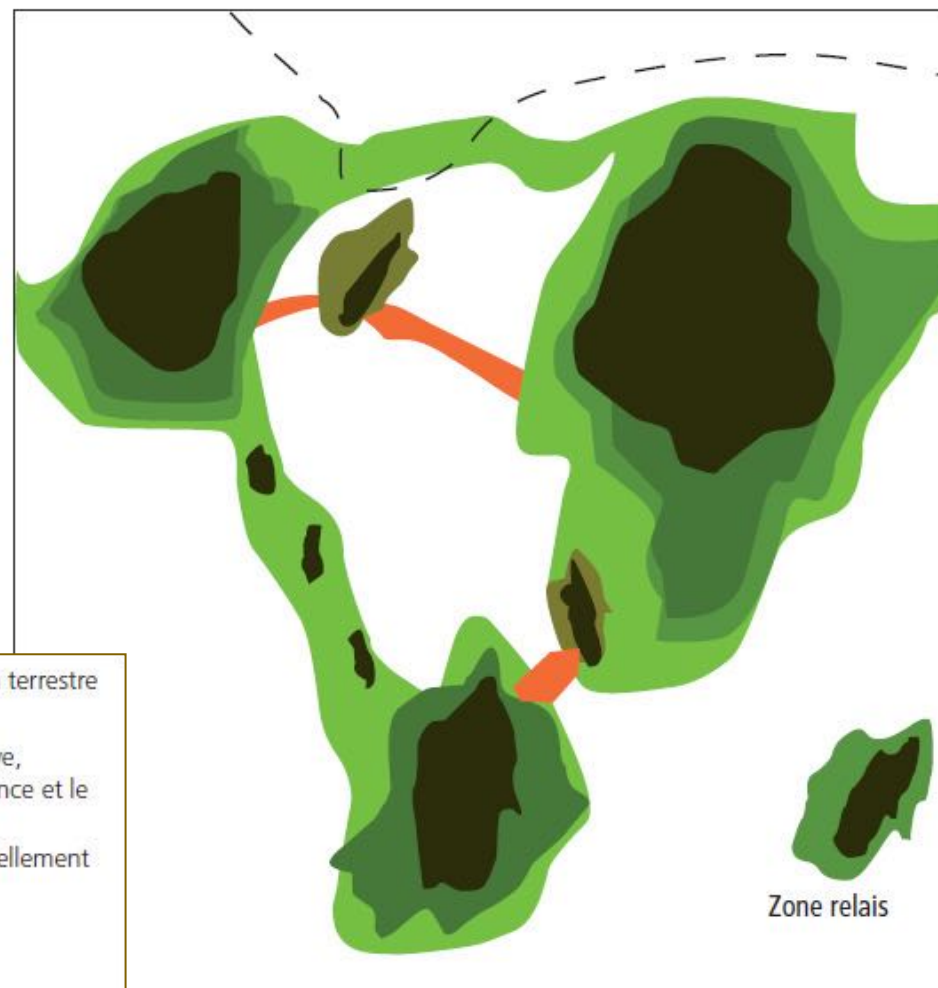


- Qu'est-ce que la biodiversité ?
  - Désigne la diversité du monde vivant, à tous les niveaux : diversité des milieux, diversité des espèces, diversité génétique.
- Pas de biodiversité sans dynamique écologique → érosion de la biodiversité.



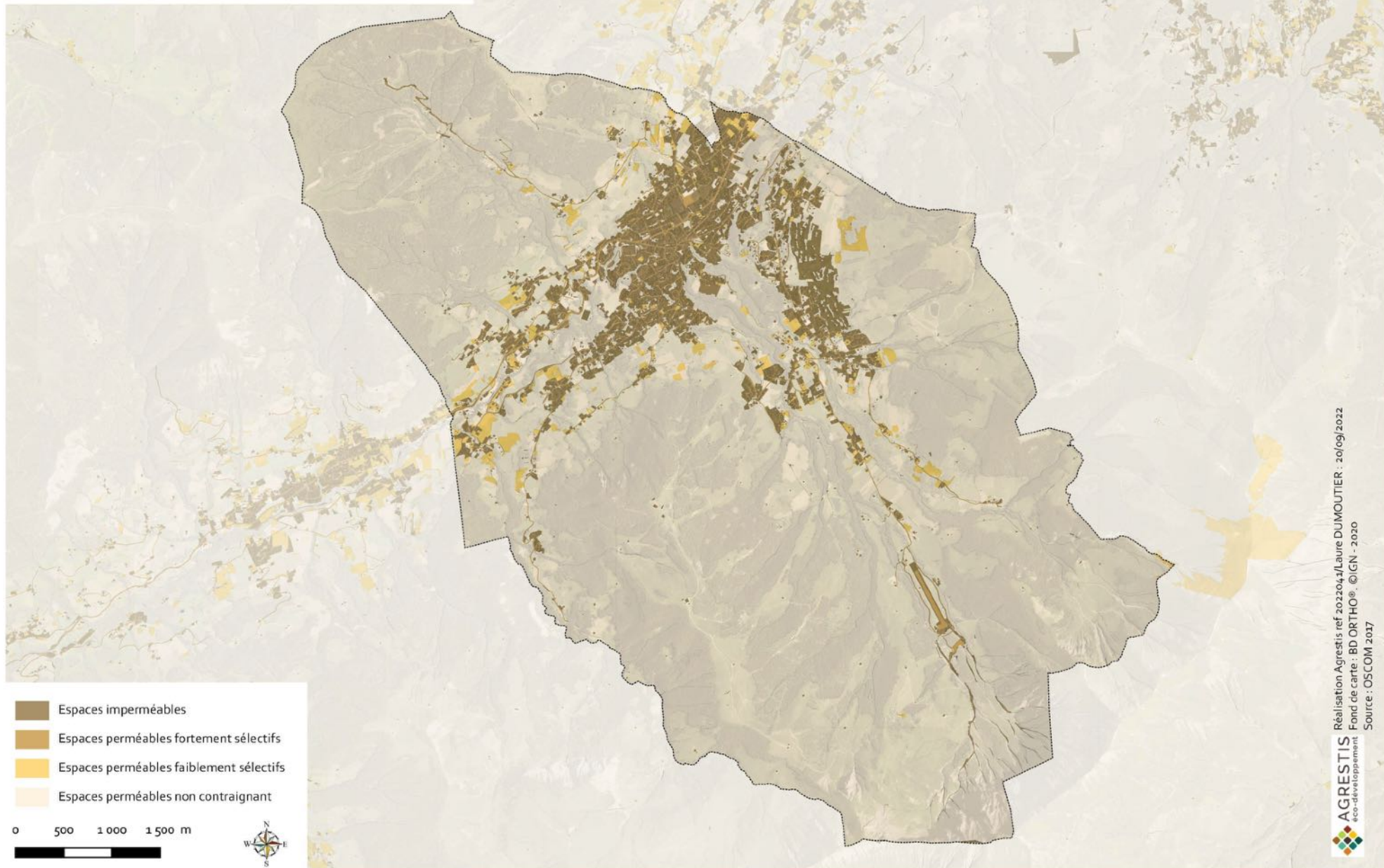


# Dynamique écologique, qq fondamentaux



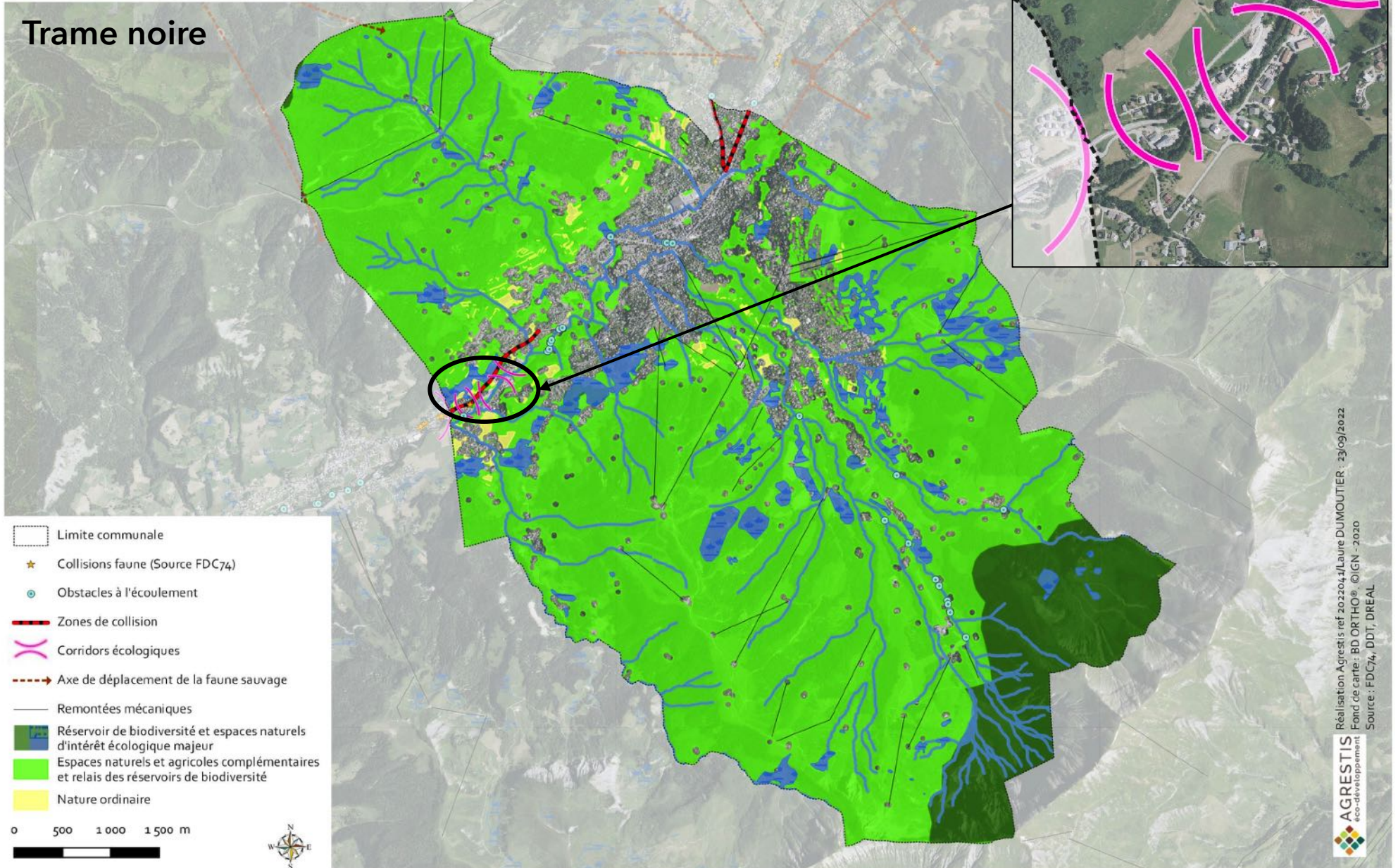
- Zone nodale : milieu naturel de bonne qualité et source de population terrestre (boisement)
- Zones d'extension: espaces hiérarchisés du plus favorable (haie, ripisylve, prairie...) au moins favorable (culture extensive) permettant la présence et le déplacement d'espèces
- Zone relais : zones *a priori* non accessibles pour la faune mais potentiellement intéressantes
- Corridors biologiques

\* espace de forme linéaire qui facilite le déplacement, le franchissement d'obstacle et met en communication une série de lieux. Il peut être continu ou discontinu, naturel ou artificiel.





# Trame noire



- ▭ Limite communale
- ★ Collisions faune (Source FDC74)
- ⊙ Obstacles à l'écoulement
- ▬ Zones de collision
- ⌘ Corridors écologiques
- ▬ Axe de déplacement de la faune sauvage
- ▬ Remontées mécaniques
- Réservoir de biodiversité et espaces naturels d'intérêt écologique majeur
- Espaces naturels et agricoles complémentaires et relais des réservoirs de biodiversité
- Nature ordinaire

0 500 1 000 1 500 m





Atouts	Faiblesses
<p>Des milieux naturels <b>protégés</b> pour certains (Zones humides) et <b>bien connus</b> pour d'autres (ZNIEFF).</p> <p>Des <b>milieux humides et aquatiques</b> abondants, bien répartis sur le territoire et qui forment <b>l'armature écologique</b> de la commune.</p> <p>Des <b>espaces pastoraux</b> qui participent à la <b>dynamique écologique</b> en lien avec un réseau de <b>boisement</b>.</p>	<p>Des <b>échanges</b> difficiles entre le Nord et le Sud de la commune en raison de l'étendue de <b>l'urbanisation</b>.</p> <p>Un <b>axe de communication structurant</b> (D1212) qui <b>fragmente</b> le territoire (nombreuses collisions avec la faune).</p>

## Enjeux

- Des espaces agricoles et naturels (terrestres, aquatiques de zones humides) encore bien préservés à certains endroits de la commune et qui sont le **support d'une biodiversité riche et en mouvement.**
- Une urbanisation et des infrastructures de transport qui perturbent et fragilisent fortement les déplacements de la faune, notamment au niveau des corridors au **Nord-Ouest de la commune.**

# 3/ Paysage et patrimoine



- Paysage réglementaire
  - Loi Montagne sur l'ensemble du périmètre de la commune ,
  - 3 édifices protégés au titre des monuments historiques :
    - - Eglise St Jean-Baptiste, inscrit le 11/10/1988, et son périmètre de protection de 500m,
    - - Villa Le Même, inscrit le 12/07/1995, et son périmètre de protection de 500m,
    - - Calvaire, inscrit le 11/10/1988, et son périmètre de protection de 500m,
  - Une partie du périmètre de protection de 500m de la borne frontière romaine, classée le 14/06/1971 sur la commune de Cordon,
- Paysage conventionnel
  - AURA : Megève fait partie des Sommets et grandes vallées des Alpes constitués de 9 sous ensembles, plus précisément le 8.02, Beaufortin et Val-d'Arly
  - Sur les 7 grandes unités paysagères de la région Rhône - Alpes (2005) :
    - Paysage rural patrimonial : 137-S-HS : Vallée de St Gervais et Haut-Val d'Arly
    - Paysage rural patrimonial : 142-S : Beaufortain
    - Paysage naturel : 138-S-HS : Versant Est des Aravis
  - Atlas des paysages de Haute-Savoie : Paysages humanisés ruraux, Paysages humanisés d'alpages, et touristiques, Paysages humanisés urbains, Paysages humanisés hétéroclites









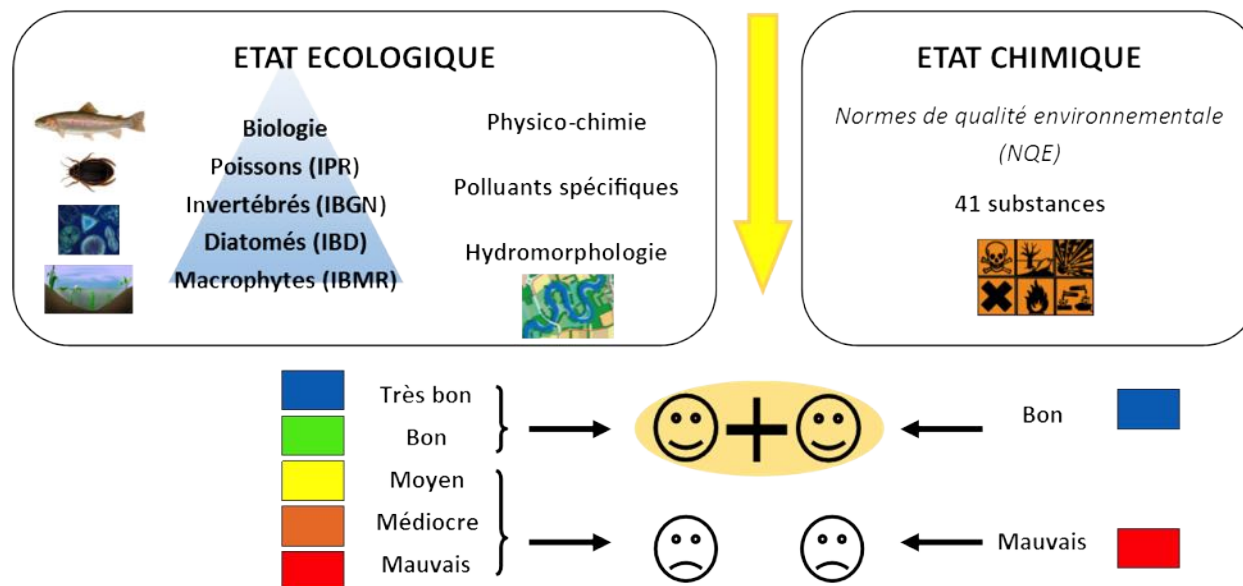


# 4/ Ressource en eau

*(Annexes sanitaires : Nicot)*

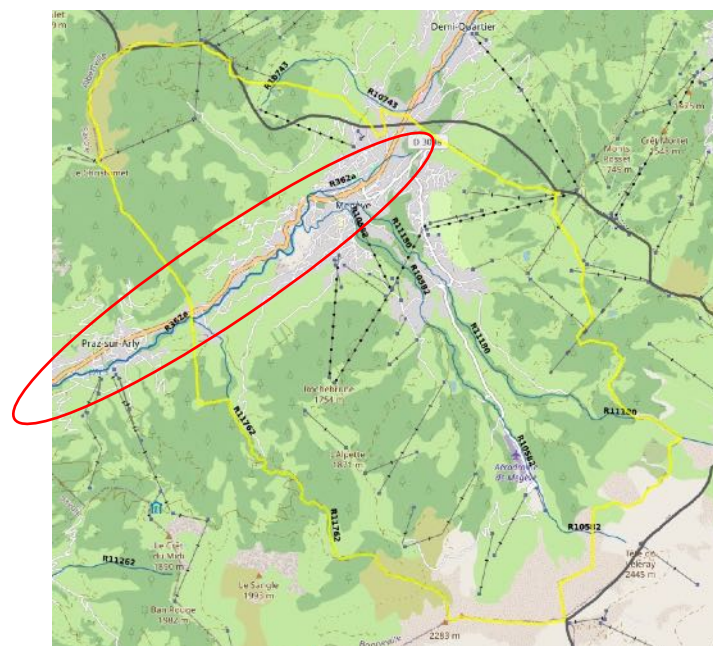
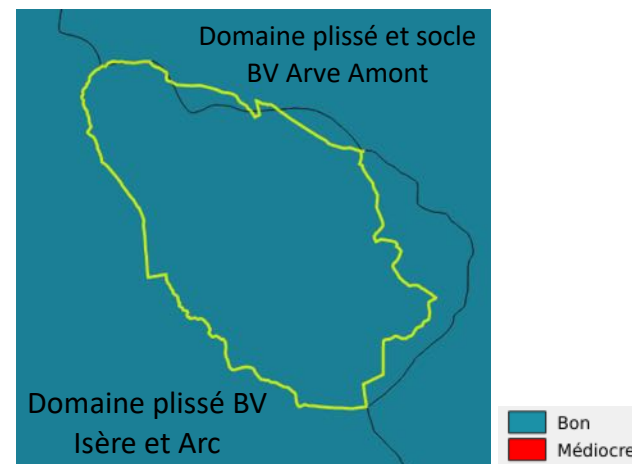
# Ressource en eau

- Le SDAGE 2022-2027 a été adopté par le comité de bassin le 18 mars 2022.
- A l'échelle du bassin RMC : le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2022-2027
  - Fin du SDAGE 2016-2021.
  - 9 orientations fondamentales
  - Un programme de mesures pour atteindre des objectifs de bon état des eaux.

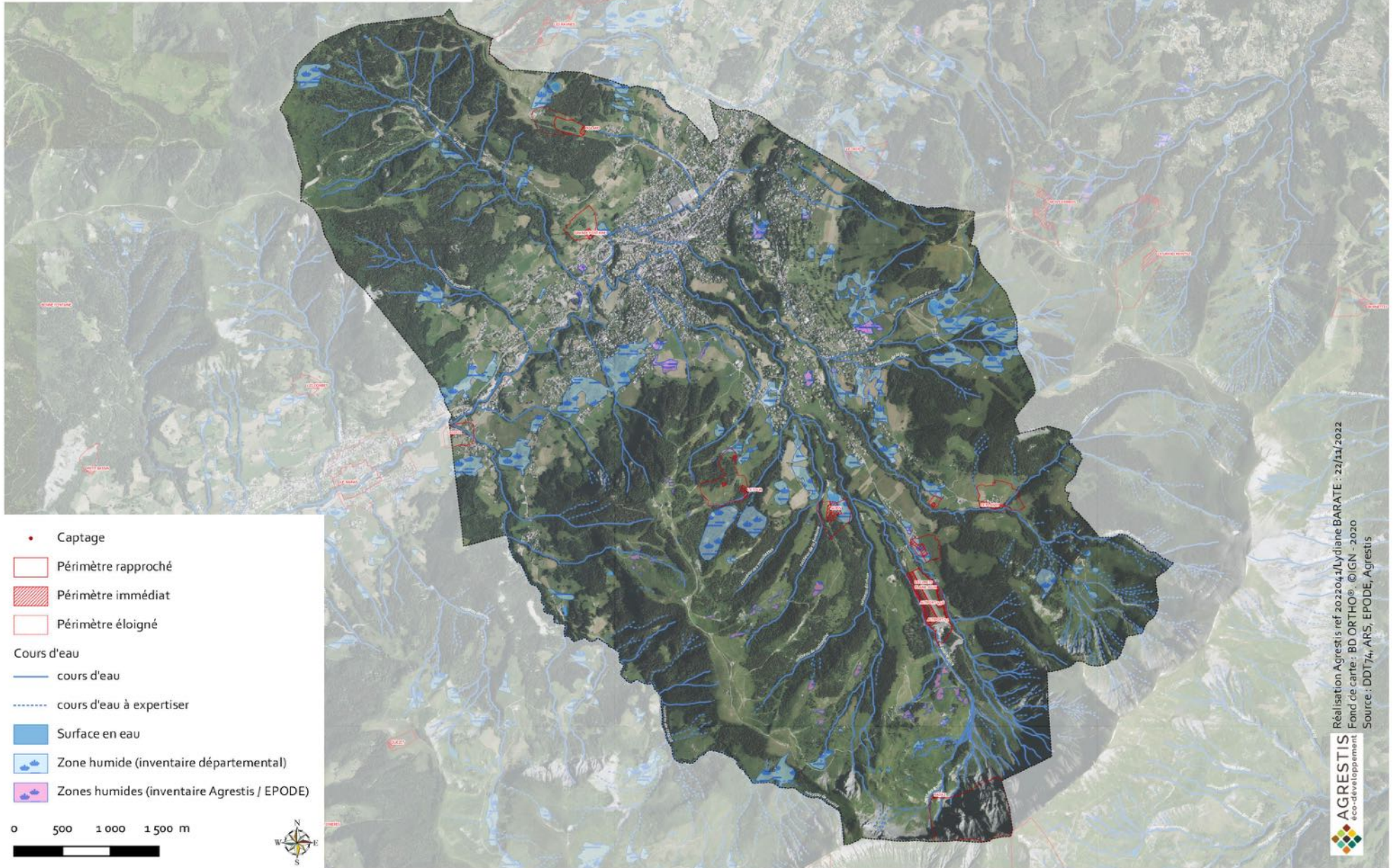


# Lé réseau hydrographique

- Le territoire communal est rattaché a 2 masses d'eau souterraines affleurantes (SDAGE 2022-2027) en bon état quantitatif et chimique
- Megève est également rattaché à 5 masses d'eau superficielles :
  - 1 liée sous-bassin de l'Arve en bon état quantitatif et chimique
  - 4 liées au sous-bassin du Val d'Arly dont un en mauvais état chimique en raison de polluants (hydrocarbures) : FRDR362a - L'Arly de la source à l'entrée de l'agglomération de Flumet









...

- **Compétence**

- La compétence d'Alimentation en Eau Potable est assurée par la Régie Municipale de l'Eau. La commune de Megève assure les missions de production, transfert et distribution d'eau potable en régie.
- La compétence Assainissement est assurée par la Régie Municipale de l'Assainissement. Elle est responsable de la collecte des eaux usées, de la surveillance des installations individuelles d'assainissement ainsi que du réseau du particulier jusqu'à la station d'épuration.
- Le fonctionnement de la Station d'épuration est assuré par le SIVU de Megève / Praz-sur-Arly.
- Une partie du territoire couverte par un outil de gestion :  
**Le SAGE Arve**



## Atouts

### Réseau hydrographique

- Des masses d'eau souterraines en bon état quantitatif et chimique.
- Des masses d'eau superficielles en bon état écologique et chimique ...
- Un document de gestion : SAGE de l'Arve ...

## Faiblesses

### Réseau hydrographique

- Plans d'actions achevés : contrats de rivière Arve et Arlysère
- ... A l'exception de **l'Arly** dont l'état est altéré par la présence de certaines substances chimiques.

## Enjeux

### Réseau hydrographique

- La mise en place effective d'une **politique** et de **mesures** concrètes en faveur de l'atteinte du bon état de la masses d'eau superficielle ciblée par le SDAGE.
- La **qualité et fonctionnalité** des cours d'eau et zones humides.

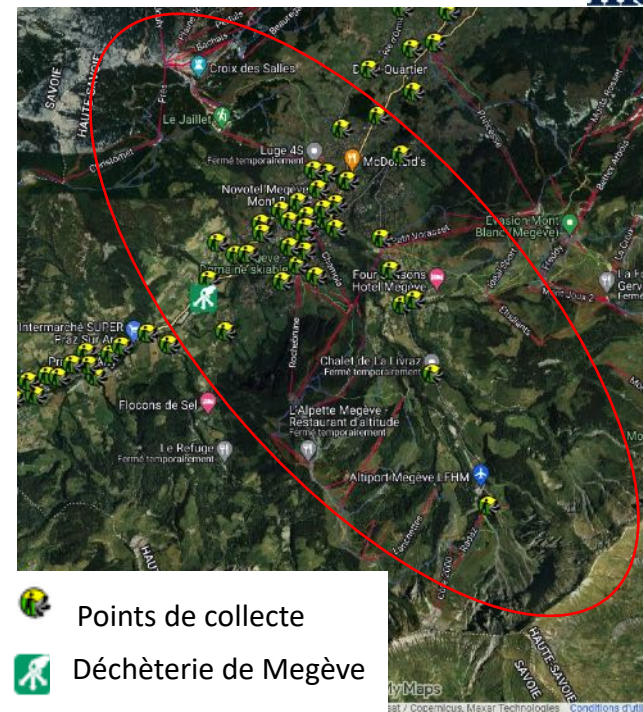


# 5/ Déchets

# Déchets

## • Compétence

- La compétence « Élimination et collecte des déchets ménagers » est assurée par la CCPMB.
- Elle assure :
  - La collecte des ordures ménagères résiduelles (OMr)
  - La collecte des déchets recyclables et du verre
  - La gestion des déchèteries du territoire intercommunal.
- Le traitement des déchets est délégué au SITOM des Vallées du Mont-Blanc.

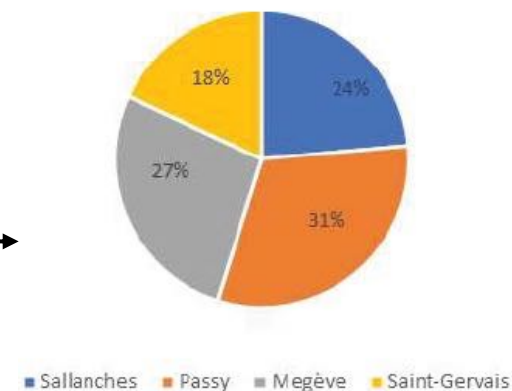


## Organisation

- 34 Points de collecte à Megève
- 277 kg / hab produits d'OM (2021, CCPMB)  
(2019, France : 254 kg/ hab.)
- Déchèterie à Megève : 27 % déchets de la CCPMB,

Projet de rénovation / réhabilitation,

- Filière Biodéchets en perspective,
- Economie Circulaire en développement,
- Compostage individuel et de quartier



Répartition des tonnages 2021  
par déchèterie



- **Incinérateur (Passy): Capacité 60 000 T/an**

Origines		Tonnes 2021	Répartition 2021
Territoire du SITOM	Ordures ménagères (OM)	20 215	60.8%
	Boues et autres résidus de Stations d'Épuration (STEP)	4 658	
	Incinérables de déchèteries	3 260	
	Encombrants de déchèterie broyés	2 186	
	Refus de tri incinérés	1 075	
	Déchets de balayage de rues	463	
	Déchets d'Activités Économiques (DAE)	4 564	
<b>Sous-total SITOM</b>		<b>36 421</b>	
Reste du territoire PPA (Plan Protection de l'Atmosphère)	Ordures Ménagères (OM)	9 779	25.8%
	Déchets d'Activités Économiques (DAE)	5 659	
	<b>Sous-total PPA</b>	<b>15 438</b>	
Autres communes de Haute-Savoie	STOC (interdépannage Usine de Thonon)	855	13.4%
	SIVOM du Haut Chablais	743	
	CC Thonon Agglo	513	
	ORTEC Thonon	234	
	Déchets d'Activités Économiques (DAE)	5 683	
<b>Sous-total 74</b>		<b>8 028</b>	
Autres départements de la Région AuRA (01)	Déchets d'Activités Économiques (DAE) ou Résidus STEP	0	0%
	Ordures ménagères (OM)	0	
	Déchets d'Activités Economiques (DAE)	0	
	<b>Sous-total Autres départements de la Région AuRA</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL réceptionné</b>		<b>59 887</b>	<b>100%</b>

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Une filière déchets bien structurée</li><li>▪ Des perspectives pour la filière Bio déchets</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Un incinérateur en limite de capacité, considérant environ 23000 T de déchets importés d'autres territoires.</li></ul>
Enjeux	
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ L'adéquation entre la gestion des déchets (collecte et traitement) et l'arrivée de nouveaux habitants sur la commune.</li><li>▪ La poursuite des efforts menés en faveur du tri sélectif et du compostage afin de réduire la production d'ordures ménagères résiduelles.</li><li>▪ Les efforts menés quant à la réduction de la production de déchets à la source.</li></ul>	

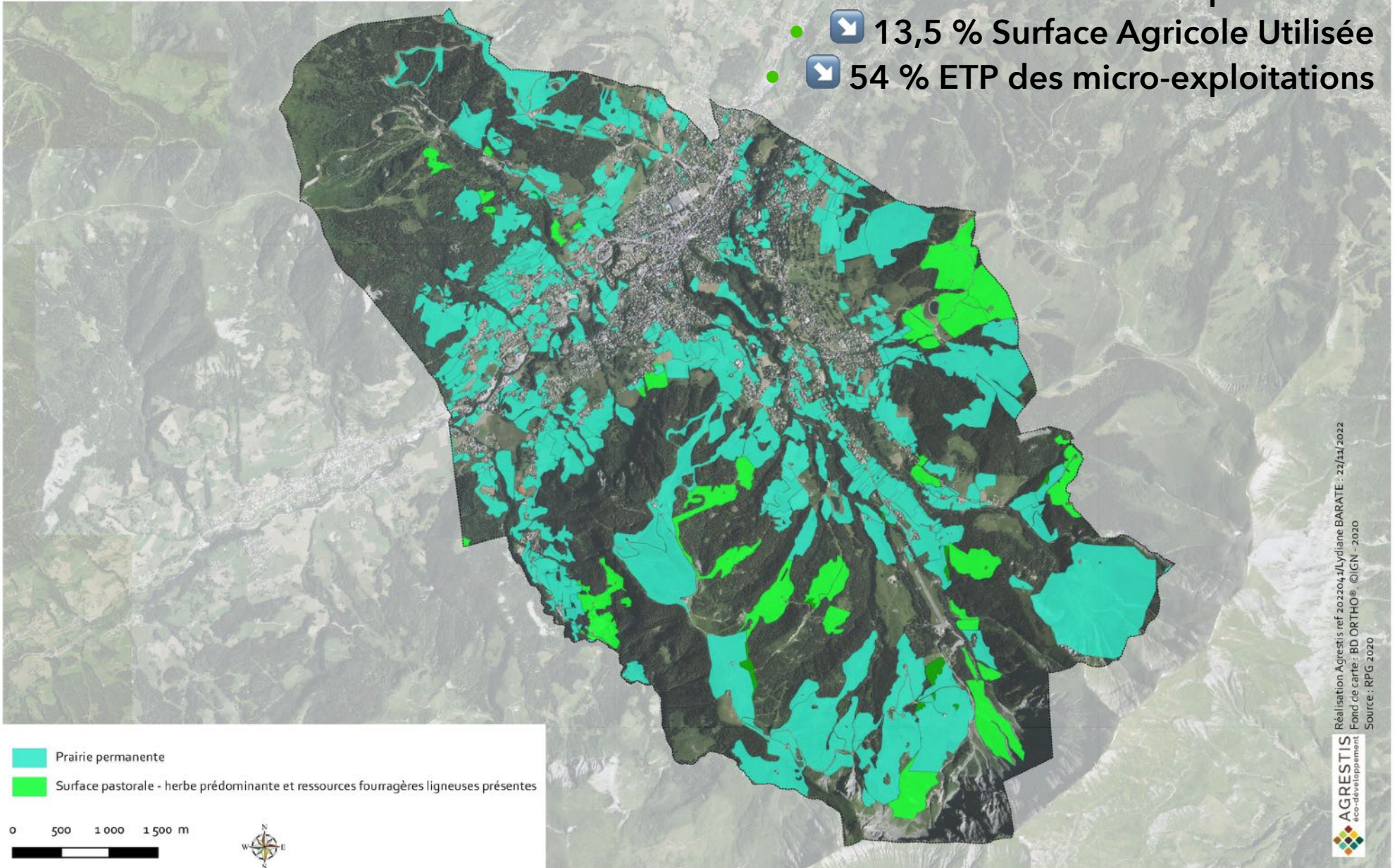


# 6/ Sols et sous-sols et Agriculture





- Spécialisation bovins lait
- ↘ 26 % Nombre d'exploitations
- ↘ 13,5 % Surface Agricole Utilisée
- ↘ 54 % ETP des micro-exploitations



<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<p>Une forte présence agricole sur le territoire. Des sites et sols potentiellement pollués connus et référencés.</p>	<p>Une diminution de la SAU de 13,5 % en 10 ans. Un nombre de micro-exploitations en diminution.</p>
<b>Enjeux</b>	
<p>La remise en état d'anciens sols pollués et la compatibilité des occupations et utilisations du sol permises dans le futur PLU.</p> <p>Le rôle des exploitations agricoles dans la qualité des paysages et dans la fonctionnalité écologique du territoire.</p> <p>Un territoire soumis à des pressions urbaines plus ou moins forte selon les secteurs : risques de diminution des surfaces agricoles et naturelles (noyaux de biodiversité ou espaces de nature ordinaire), risque de fragmentation.</p>	

# 7/ Qualité de l'air



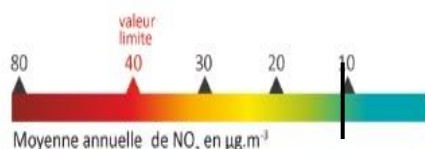
# Qualité de l'air

- Bilan de la qualité de l'air
  - Plan de Prévention de l'Atmosphère de l'Arve 2019-2023
  - À l'échelle de la commune : il n'y a pas de stations de mesures, les deux stations fixes les plus proches sont situées à Sallanches et La Frasse, il s'agit de stations de type urbain.
  - Globalement, les modélisations démontrent un air de bonne qualité mais influencé par le trafic routier, le résidentiel et le secteur industriel (hors branche énergie). Toutefois, la valeur maximale modélisée pour l'ozone atteint, sans la dépasser, la valeur cible pour la santé fixée à 25 jours.

## Valeurs 2021:

Dioxyde d'azote -  $NO_2$   
Moyenne annuelle en  $\mu g/m^3$

11



Ozone -  $O_3$   
Nb de jours avec dépassement de  $120 \mu g/m^3$  sur 8h

9



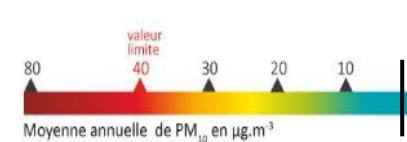
Particules -  $PM_{2.5}$   
Moyenne annuelle en  $\mu g/m^3$

4



Particules -  $PM_{10}$   
Moyenne annuelle en  $\mu g/m^3$

4



## Atouts

- Une qualité de l'air globalement bonne à l'échelle intercommunale et communale et en amélioration.
- La connaissance des sources de pollutions et donc des actions à mettre en place.
- L'absence de dépassement des valeurs réglementaires sur la commune d'après les modélisations d'ATMO AuRA

## Faiblesses

- Le transport routier, le résidentiel et l'industrie hors branche énergie, principaux secteurs d'émissions des polluants, d'autant plus en hiver.
- Une émission de NO<sub>2</sub> localisée sur la D1212 liée au transport routier.

## Enjeux

La maîtrise à la source, des rejets polluants atmosphériques :

- Politique de rénovation de l'habitat et d'installations de chauffages plus performantes.
- Politique de développement des énergies renouvelables.

Organisation du territoire pour limiter les déplacements en voiture individuelle :

- Mixité des fonctions,
- Développement de modes de déplacements alternatifs au déplacement en voitures individuelles et adaptés au territoire (vélo électrique, TC, transport à la demande).

L'accès des populations à l'information en matière de qualité de l'air et de risques sur la santé.

# 8/ Ressource énergétique, gaz à effet de serre et facteurs climatiques



# Ressource énergétique, gaz à effet de serre et facteurs climatiques

La montagne, milieu touristique et vulnérable au changement climatique

- Diminution du manteau neigeux moyen de 38 cm entre les périodes 1960-1990 et 1990-2020

A l'horizon 2050 :

- Dans les Alpes, une augmentation de +2°C → baisse de 30% d'enneigement et +4°C → baisse de 80% ;

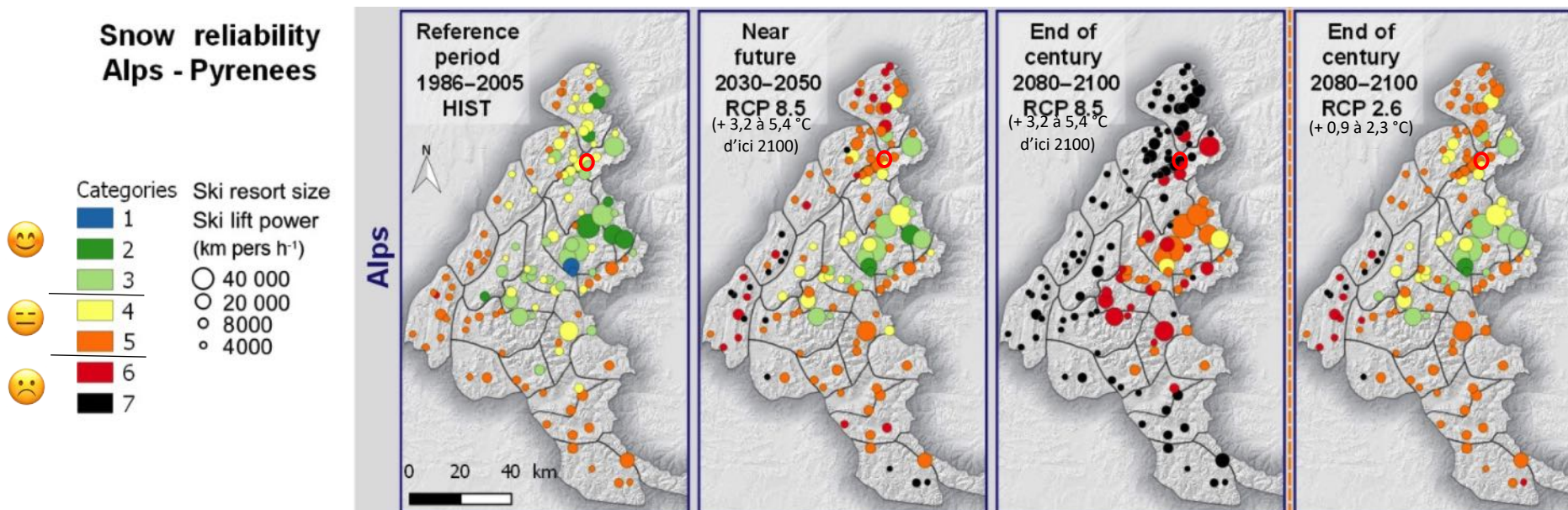
A l'horizon 2100 : une augmentation de +3,3°C

*Le fonctionnement des domaines skiables haut-savoyards dans les conditions climatiques actuelles et dans le futur*

	Aujourd'hui	Scénario + 1°C	Scénario + 2°C	Scénario + 4°C
Kilomètres de piste en dessous de la limite de l'enneigement naturel garanti (en %)	45%	64%	81%	96%
Nombre de portes d'entrée de domaine skiable n'offrant pas de garantie d'enneigement (sur 117 portes d'entrées analysées)	37	50	58	58

# Ressource énergétique, gaz à effet de serre et facteurs climatiques

• Taille des stations par catégories durant la période de référence, dans un futur proche et à la fin du siècle en fonction des scénarii du GIEC (RCP2.6 et RCP8.5), la zone d'étude est en rouge. (Source : Winter tourism under climate change in the Pyrenees and the French Alps: relevance of snowmaking as a technical adaptation » (Spandre, P. et al))



Domaine skiable de Megève (cercle rouge) :

Avec le scénario RCP8.5 (le plus pessimiste avec une augmentation des GES) :

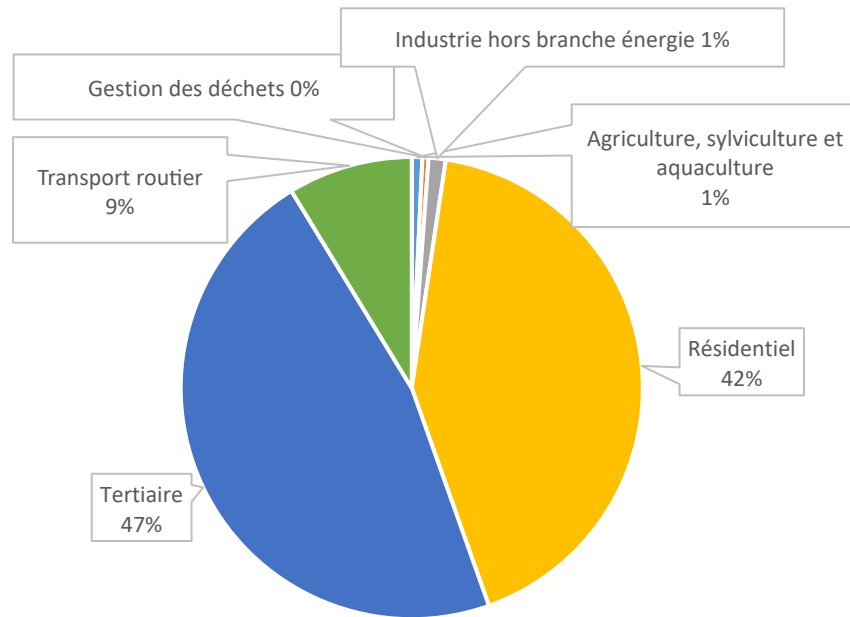
- Dans un futur proche (2030 - 2050) : les conditions de neige naturelle pourront être insuffisantes mais la neige de culture pourra pallier au manque de neige naturelle. ;
- D'ici la fin du siècle : la neige de culture ne sera plus suffisante pour pallier au manque de neige naturelle aux altitudes les plus basses.

Avec le scénario RCP2.6 (application de politiques efficaces de réduction des émissions de GES):

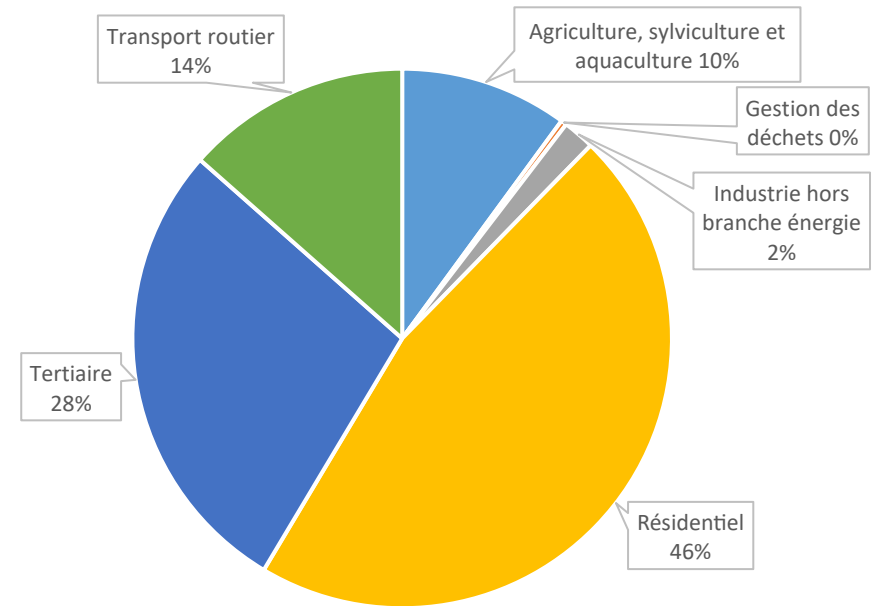
- D'ici la fin du siècle l'enneigement artificiel devrait être suffisant pour assurer la viabilité des stations.

# Ressource énergétique, gaz à effet de serre et facteurs climatiques

## Consommation énergétiques et émissions de GES à l'échelle de Megève (OREGES - 2020)



Consommation d'énergie par secteur



Emissions de GES par secteur

- Le résidentiel, le tertiaire et le transport routier sont des leviers importants pour diminuer les émissions de GES : rénovation énergétique dans le résidentiel et le tertiaire, mobilités alternatives, déplacements mode doux, ...

## Energies renouvelables :

- Production : 78 % Bois- Energie / 21 % Pompes à chaleur



# Ressource énergétique, gaz à effet de serre et facteurs climatiques

## Plan Climat Air Energie Territorial du Pays du Mont-Blanc 2019-2024

- 3 orientations :
  - Améliorer la qualité de l'air
  - Réussir la transition énergétique,
  - Réduire les impacts négatifs du réchauffement climatique.
- 2 secteurs prioritaires :
  - L'habitat
  - La mobilité

Label Flocon Vert obtenu en 2020 pour la commune de Megève pour ses actions en Développement Durable

## Atouts

Une offre en transport en commun existante (ligne de bus, en lien notamment avec la gare) mais à étoffer.

Un développement progressif des énergies renouvelables à l'échelle de la commune en lien avec un potentiel intéressant.

Des stations de bornes de recharge des véhicules électriques en développement.

## Faiblesses

Une part encore faible des énergies renouvelables (12 %) dans le mix énergétique des ménages par rapport aux énergies carbonées.

Une prépondérance de l'utilisation de la voiture individuelle pour les déplacements.

Une part encore importante de logements anciens, davantage consommateurs d'énergie.

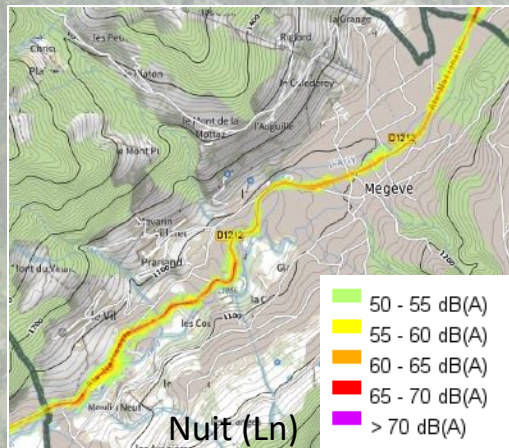
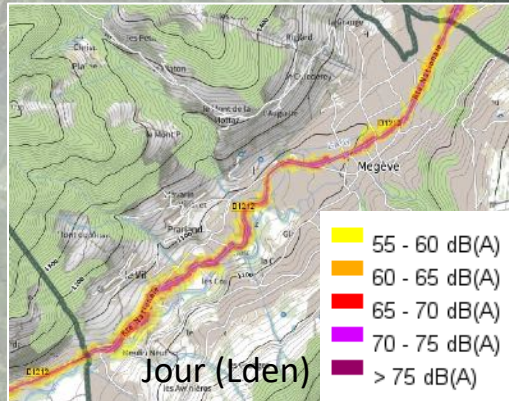
## Enjeux


- Le soutien d'une politique locale en faveur de la transition énergétique à l'échelle de la Commune de Megève en vue de limiter la précarité énergétique des ménages à travers :
  - Une politique de rénovation de l'habitat ancien et de développement des énergies renouvelables, compacité des formes urbaines ,...
  - Le développement de transports collectifs, de l'intermodalité et d'itinéraires mode doux en sites propres (pistes cyclables, bornes de recharges cycles et voitures, ...), limiter le besoin en déplacement en recherchant la mixité urbaine.

# 9/ Exposition des populations aux nuisances sonores



### Zones exposées au bruit de grandes infrastructures de transport



 Secteur affecté par le réseau routier

0 500 1000 1500 m



### Zones de valeurs sonores limites dépassées Lden et Ln



### Lignes électriques





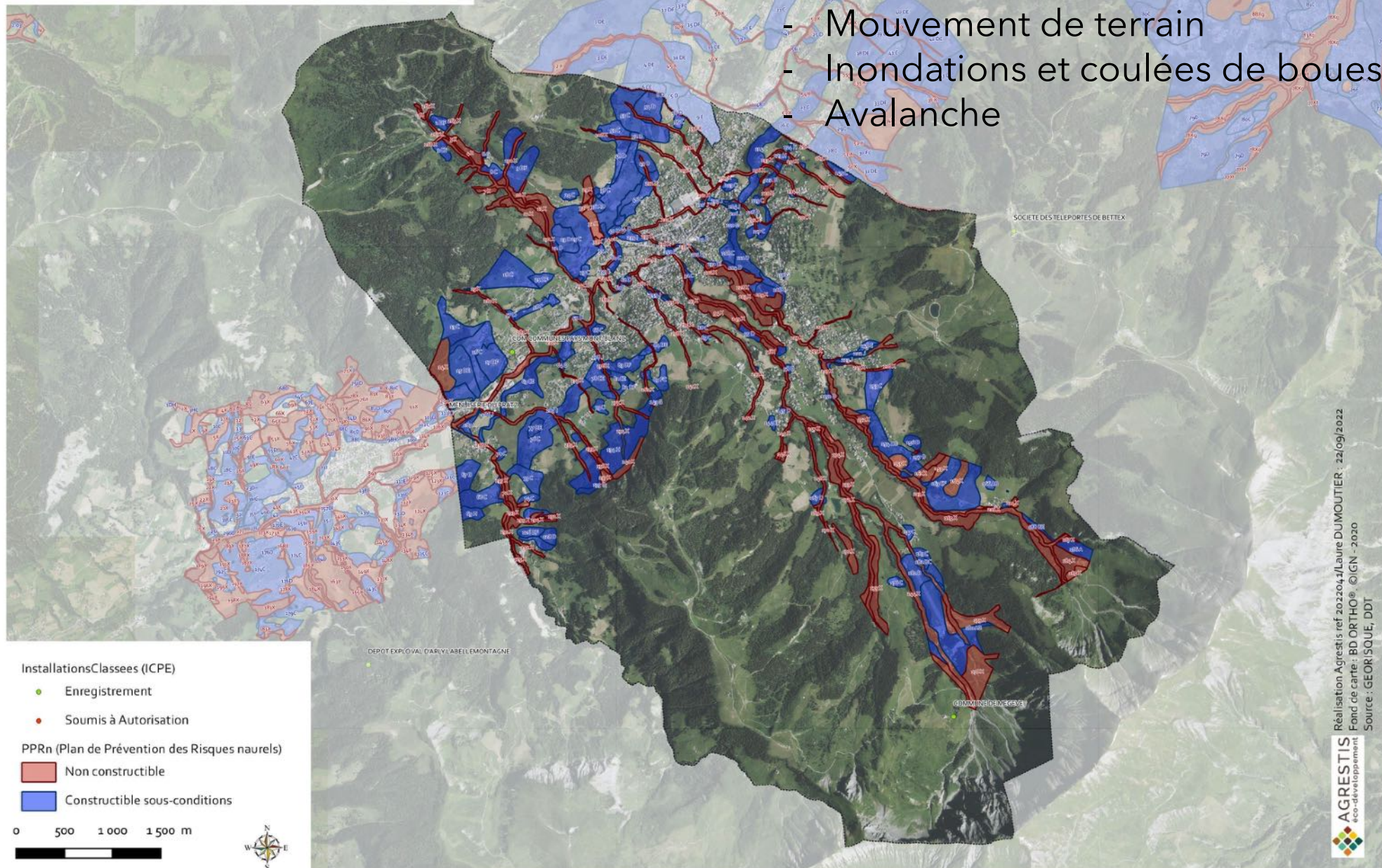
Atouts	Faiblesses
<p>Un arrêté préfectoral permettant une isolation acoustique maximisée des nouvelles constructions aux abords des infrastructures bruyantes .</p> <p>Un arrêté municipal relatif aux mesures de lutte contre le bruit.</p>	<p>La présence d'infrastructures de transport (altiport) sources de nuisances sonores.</p> <p>Une ligne électrique potentiellement source de nuisances.</p>
Enjeux	
<ul style="list-style-type: none"><li>• L'exposition des populations aux nuisances sonores avérées induites par certaines infrastructures routières, électriques et l'altiport: réflexion quant au positionnement des zones d'urbanisation futures.</li></ul>	

# 10/ Risques naturels et technologiques



## Risques naturels :

- Sismicité
- Mouvement de terrain
- Inondations et coulées de boues
- Avalanche



## Atouts

Présence d'un document d'information de la population (DICRIM).

Un risque d'inondation connu.

Une surveillance des ICPE par les services de l'Etat (pas d'ICPE soumises à Autorisation)

## Faiblesses

Des zones urbanisées à proximité des zones de risque naturels.

## Enjeux

- L'exposition des populations aux risques naturels : réflexion quant au positionnement des zones d'urbanisation futures.
- Le rôle des zones humides et des zones d'expansion des cours d'eau dans la gestion des inondations.